

Canada
Province de Québec
Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette

À une **séance extraordinaire** du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette, tenue ce 16^e jour du mois de décembre 2020, à 19h30 à huis clos à laquelle sont présents les conseillers suivants :

François Routhier	Angèle Bastien	Antonin Brunet
Richard David	Jean-Claude Boucher	Line Quevillon

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Monsieur Denis Légaré, maire et Anik Morin, Directrice générale par intérim est aussi présente et agit comme secrétaire d'assemblée

2020-12-184 RENONCIATION DU DÉLAI DE CONVOCATION DE LA PRÉSENTE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ATTENDU que l'ensemble des membres du conseil sont présents;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller François Routhier
ET RÉSOLU unanimement

QUE les membres renoncent à l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire et acceptent la tenue de celle-ci.

ORDRE DU JOUR

1. Renonciation du délai de convocation de la présente séance extraordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Réorganisation administrative 2021;
4. Changement de titre – Adjointe de direction;
5. Embauche - Direction générale adjointe;
6. Octroi de contrat – Entretien de la patinoire;
7. Fin de contrat – Direction générale intérimaire;
8. Levée de la séance.

2020-12-185 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher
ET RÉSOLU unanimement

QUE les membres du Conseil acceptent l'ordre du jour tel que présenté.

2020-12-186 RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE

ATTENDU que, à la suite de l'absence en 2020 du directeur général, celui-ci a été remplacé à l'interne par un autre employé sans toutefois remplacer le poste devenu vacant;

ATTENDU le manque de temps pour les employés administratifs pour accomplir l'ensemble de leurs fonctions de façon optimale;

ATTENDU que le schéma de réorganisation fait partie intégrante de la présente résolution;

ATTENDU la recommandation du Comité des ressources humaines;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Line Quevillon
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil accepte la réorganisation administrative tel que présentée au schéma de Réorganisation administrative 2021.

2020-12-187 CHANGEMENT DE TITRE – ADJOINTE DE DIRECTION

ATTENDU la réorganisation administrative adoptée par la résolution 2020-12-186;

ATTENDU le changement de titre proposé pour la secrétaire-trésorière adjointe devient adjointe de direction;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Richard David

ET RÉSOLU unanimement

QUE le titre du poste de l'employée actuellement nommée au poste de secrétaire-trésorière adjointe, soit modifié pour adjointe de direction.

2020-12-188 EMBAUCHE – DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

ATTENDU l'adoption de la réorganisation administrative 2021 par la résolution 2020-12-186;

ATTENDU qu'il est nécessaire de pourvoir le poste de direction générale adjointe;

ATTENDU que Madame Chantal Robinson a cumulé plus de 5 ans d'expérience au sein de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette;

ATTENDU ses connaissances et ses compétences dans une variété de domaines;

ATTENDU que le contrat d'embauche fait partie intégrante de la présente résolution;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Antonin Brunet

ET RÉSOLU unanimement

QUE Madame Chantal Robinson est embauchée au titre de directrice générale adjointe selon les termes et conditions spécifiés au contrat d'embauche à compter du 6 janvier 2021, et ce de façon indéterminée;

ET QUE Madame Anik Morin directrice générale par intérim soit autorisée à signer pour et au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette ledit contrat d'embauche.

2020-12-189 OCTROI DE CONTRAT – ENTRETIEN DE LA PATINOIRE

ATTENDU l'offre de service de monsieur William Prescott au coût de 4 000 \$ pour l'entretien de la patinoire pour la saison hivernale 2020-2021;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher

ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil octroie le contrat d'entretien de la patinoire à monsieur William Prescott pour la saison 2020-2021 pour un montant maximal de 4 000 \$.

2020-12-190

FIN DE CONTRAT POUR LE REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE FAÇON TEMPORAIRE

ATTENDU que le Directeur général était en congé pour une période de douze semaines;

ATTENDU qu'un mandat avait été octroyé à Madame Anik Morin (résolution 2020-11-154) pour agir à titre de Directrice générale par intérim pour la période de l'absence;

ATTENDU que le Directeur général est de retour au travail de façon permanente depuis le 14 décembre 2020, mais que nous demandons à madame Morin de poursuivre son travail jusqu'au 17 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame la conseillère Angèle Bastien
ET RÉSOLU unanimement

QUE le Conseil met terme au contrat avec Madame Anik Morin à compter du 17 décembre 2020.

ET QUE le Conseil autorise le directeur général à procéder au paiement de la facture finale.

2020-12-191 LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur le conseiller Jean-Claude Boucher

QUE la présente séance soit levée à 19h45

MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-SALETTE

Je soussignée, Anik Morin, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, atteste qu'il y a des fonds disponibles pour lesquelles les dépenses ont été projetées et dépensées.

Par
Anik Morin, directrice générale par intérim

Je, Denis Légaré maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature pour toutes les résolutions qu'il contient afin de rencontrer les exigences tel que stipulé à l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*

Par
Denis Légaré, maire